

Tour de France #FaitesDesParents 2026 :

L'Agence de la biomédecine repart sur le terrain et dévoile les résultats de son baromètre annuel sur le don de gamètes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DATE : 08/09/2026

Du 16 septembre au 14 octobre 2026, l'Agence de la biomédecine lance sa campagne nationale 2026 de promotion du don de gamètes : #FaitesDesParents. Pendant un mois, un bus itinérant fera étape dans 10 villes de France comptant un centre de don pour aller à la rencontre des publics. À son bord, professionnels de santé, associations, donneurs et receveurs de dons. Tous mobilisés autour d'une même ambition : sensibiliser et recruter de nouveaux donneurs de spermatozoïdes et donneuses d'ovocytes afin de permettre à des milliers de projets parentaux de voir le jour.

Cette tournée nationale s'ouvre également sur la publication du baromètre 2026 de l'Agence de la biomédecine consacré à la perception des Français sur le don de gamètes¹ et intervient à un moment symbolique : 5 ans après la promulgation de la loi bioéthique de 2021, qui a élargi l'accès à l'assistance médicale à la procréation (AMP) aux couples de femmes et aux femmes non mariées. Une évolution majeure qui a profondément transformé l'activité et rendu la mobilisation autour du don plus essentielle que jamais. Car si les Français restent largement favorables au don, ils demeurent encore trop peu nombreux à s'engager concrètement, alors que les besoins augmentent et que les centres de don doivent répondre à une demande de prise en charge toujours plus soutenue. L'accès élargi à l'AMP ne peut pleinement fonctionner que si le don suit la même dynamique de mobilisation à la hauteur des enjeux.

Cinq ans après la loi bioéthique de 2021, l'accès élargi à l'AMP repose plus que jamais sur les donneurs, alors que seuls 11 % des Français sont aujourd'hui prêts à faire un don.

Les résultats du baromètre 2026 de l'Agence de la biomédecine révèlent pourtant que le don de gamètes bénéficie aujourd'hui d'une adhésion largement majoritaire : **près de huit Français sur dix (76 %) se déclarent favorables au don de gamètes et 77 % indiquent avoir déjà entendu parler de cette démarche solidaire.** Une notoriété qui se stabilise depuis 2 ans.

Cette adhésion s'accompagne d'une progression de la mobilisation. En 2025, **1 050 femmes ont effectué un don d'ovocytes**, tandis que **1 015 candidats au don de spermatozoïdes** ont été recrutés. Pour autant, les besoins restent élevés. Fin 2025, **plus de 8 700 personnes** étaient inscrites sur liste d'attente pour bénéficier d'un don de spermatozoïdes et **près de 2 650 personnes** attendaient un don d'ovocytes. Malgré les progrès observés, le nombre de

¹ Étude réalisée par Viavoice pour l'Agence de la Biomédecine : Terrain téléphonique réalisé du 30 mars au 17 avril 2026 sur un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Représentativité assurée par la méthode des quotas.

donneurs et de donneuses demeure insuffisant pour répondre à l'ensemble des projets parentaux dans des délais satisfaisants.

Pourtant, l'enquête révèle un contraste marqué entre cette perception très positive et le passage à l'acte. Parmi les répondants en âge de donner, 32 % se sentent concrètement concernés en tant que donneurs potentiels. Enfin, **54 % des répondants en âge de donner et favorables au don se disent prêts à donner leurs gamètes, mais ils ne sont que 11 % à l'envisager concrètement – principalement les femmes, les 25-34 ans, et ceux qui connaissent des personnes directement concernées.**

Cette réticence à s'engager s'explique en grande partie par le **manque d'informations concrètes sur le besoin en donneurs, une meilleure connaissance des besoins actuels, de l'utilisation du don, ainsi que des différentes étapes du parcours.** 43 % des répondants estiment d'ailleurs qu'un meilleur accès à l'information pourrait les convaincre de s'engager concrètement.

#FaitesDesParents 2026 : un tour de France, 10 villes étapes pour aller à la rencontre des Français et encourager l'engagement pour le don

Pour répondre à ces enjeux, l'Agence de la biomédecine lance sa **3^{ème} tournée nationale #FaitesDesParents 2026.** Du **16 septembre au 14 octobre 2026**, un bus itinérant parcourra la France, de Rouen à Nice, et fera étape dans dix villes afin d'aller à la rencontre du grand public, d'informer sur le don de spermatozoïdes et d'ovocytes et de répondre aux questions de celles et ceux qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Dans chaque ville étape, le bus #FaitesDesParents sera installé **de 11h30 à 19h** dans un lieu à forte fréquentation. Le public pourra échanger avec des professionnels de santé des centres de don locaux, des représentants d'associations de patients ainsi que des personnes ayant bénéficié d'un don de gamètes ou réalisé un don elles-mêmes. Des animations pédagogiques permettront également de mieux comprendre les conditions du don, son déroulement et les besoins des personnes en attente. Les personnes souhaitant aller plus loin pourront, sur place, prendre rendez-vous afin d'entamer une démarche de don dans les centres locaux.

En allant directement à la rencontre des publics, l'Agence de la biomédecine poursuit son engagement en faveur d'une information de proximité, au plus près des territoires, afin de rendre l'information plus accessible, de répondre aux interrogations et d'accompagner les futurs donneurs dans cette démarche solidaire.

« Les résultats du baromètre 2026 montrent que les Français adhèrent largement au principe du don de gamètes. C'est une avancée importante, qui se traduit également par une progression du nombre de donneurs et de donneuses ces dernières années. Pour autant, les besoins restent supérieurs aux dons réalisés. C'est pourquoi l'Agence de la biomédecine poursuit son engagement avec une troisième édition de sa campagne nationale #FaitesDesParents. » **précise Marine Jeantet, directrice générale de l'Agence de la biomédecine.**

« Cinq ans après la loi de bioéthique, nous pouvons être fiers d'avoir permis à davantage de femmes et de couples de construire leur projet de parentalité. Mais ce droit ne peut devenir une réalité pour toutes et tous que si nous sommes suffisamment nombreux à nous mobiliser.

Derrière chaque don de gamètes, il y a un geste profondément généreux et, surtout, la possibilité de faire naître une famille. J'appelle toutes celles et ceux qui le peuvent à s'informer et à envisager le don : c'est un geste concret de solidarité qui peut changer des vies. »
Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

La tournée du bus s'inscrit dans un dispositif de communication d'envergure qui sera déployé, en septembre et octobre 2026, auprès du grand public et des professionnels de santé, dans toutes les villes comptant un centre de don. Celui-ci prévoit notamment **un affichage de proximité** dans les zones à forte affluence (commerces de proximité, salles de sport, résidences étudiantes, espace de coworking) des 10 villes visitées par le bus, la diffusion en streaming d'un **spot audio** sur **Deezer, Soundcast, Spotify et d'un spot vidéo** de la campagne sur les plateformes de TV en replay (TF1, M6, et France TV) et sur Youtube ou encore la diffusion sous forme de bannières, de **posts et vidéos Facebook, Instagram, YouTube et Doctolib**. De plus, **une campagne d'e-influence** sera lancée avec la mobilisation d'une douzaine d'e-influenceurs nationaux et régionaux présents le jour du passage du bus dans leur ville respective afin de démultiplier l'impact de la campagne et démontrer que le don peut se faire près de chez soi.

Une démarche généreuse et solidaire

Donner ses gamètes, c'est permettre à des personnes pour qui ce n'est pas possible naturellement, de devenir parents. Les conditions pour donner sont simples : **être âgé de 18 à 37 ans inclus pour les femmes, de 18 à 44 ans inclus pour les hommes et être en bonne santé**.

Depuis la loi de bioéthique de 2021, les enfants issus d'un don peuvent, à leur majorité s'ils le souhaitent, **accéder à l'identité et à des données non identifiantes de leur donneur ou donneuse** (caractéristiques physiques, motivation au don, etc.).



Calendrier du tour de France :

Rouen	16/09/26	Place de la Cathédrale, ROUEN
Brest	18/09/26	Place de la Liberté, BREST
Reims	22/09/26	Parvis de la Gare, REIMS
Besançon	26/09/26	Place du 8 septembre, BESANCON
Orléans	28/09/26	Place du Général de Gaulle, ORLÉANS
Clermont-Ferrand	30/09/2026	Place de la résistance, CLERMONT-FERRAND
Limoges	02/10/26	Place de la République, LIMOGES
Toulouse	07/10/26	Lieu exact en attente de confirmation

Montpellier	10/10/26	Lieu exact en attente de confirmation
Nice	14/10/26	Place Masséna, NICE

Rendez-vous sur les 2 comptes Instagram de l'Agence de la biomédecine [@jedonnemesovocytes](#) et [@jedonnemesspermatozoides](#) et les 2 sites internet de référence du don de gamètes restent www.dondovocytes.fr et www.dondespermatozoides.fr

Contacts presse

Agence de la biomédecine

Hélène Duguet - helene.duguet@biomedecine.fr – 06.16.35.91.80

Agence Libre Mullenlowe

Mélissa Delagrée – m.delagree@libremullenlowe.fr – 06.47.46.40.20

Mélina Constantinidis - m.constantinidis@libremullenlowe.fr – 06.40.35.19.20

À PROPOS DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE | L'Agence de la biomédecine est une agence nationale créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. L'Agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques relatifs à ces questions.

AGENCE DE LA BIOMÉDECINE | 1 Avenue du Stade de France | 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex | T. 01 55 93 65 56

www.agence-biomedecine.fr